



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

AU-16(02)

Échange d'information de vérification

Juill. 2026



Journaux d'audit, traçabilité des actions

Audit and Accountability

AU-16(02) – Échange d'information de vérification (-M-)

Énoncés :

Fournir de l'information de vérification trans-organisationnelle aux [\[Affectation : organisations définies par l'organisation\]](#) en vertu des [\[Affectation : accords liés à l'échange transorganisationnel définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

L'échange d'information de vérification transorganisationnel peut s'avérer essentiel à l'analyse de la vérification effectuée en raison de l'étalement de l'information de vérification. Par exemple, les enregistrements de vérification appartenant à l'une des organisations peuvent ne pas fournir suffisamment d'information pour déterminer si les utilisatrices et utilisateurs d'autres organisations ont employé des ressources informationnelles de façon appropriée ou inappropriée. Dans certains cas, seule l'organisation où travaillent les employées et employés possèdent les connaissances nécessaires pour établir de tels faits, d'où l'importance d'échanger l'information de vérification entre organisations.